

Comité de Pilotage Local NATURA 2000
du site des Coteaux du Lizet et de l'Osse à Montesquiou
du 22 mars 2021

Compte - Rendu

Le comité de pilotage local chargé de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs NATURA 2000 (DOCOB) du site des *Coteaux du Lizet et de l'Osse* s'est réuni le 22 mars 2021 à 14h30, à la salle des fêtes de Saint-Arailles, sous la présidence de Bernard LASPORTES, maire de Saint-Arailles.

Etaient présents :

- Mme. **BELVEZE** Aurélie, coordinatrice du LIFE Coteaux Gascon à l'ADASEA 32
- M. **CHAMPFAILLY** Ludovic, Conseiller forestier au Centre Régional de Propriété Forestière Occitanie (CRPF), antenne du Gers, en charge de l'appui technique forestier sur le Site
- M.**DUPOUY** Jean-Luc, agriculteur sur le site
- M.**GIRARD** Hugo, chargée de mission NATURA 2000 à l'ADASEA 32, référent Natura 2000
- M.**GUILLUY** Charles, habitant de Montesquiou sur le site
- Mme **GUYON** Gaëlle, étudiante BTSA GPN au CFPPA Mirande (projet tutoré sur des parcelles du site)
- M. **LASPORTES** Bernard, Maire de Saint Arailles, Président du Comité de pilotage et éleveur sur le site
- M. **LEBLANC** Franck, DDT32, Service Territoire et Patrimoine, Unité Environnement, en charge de Natura 2000
- Mme **LEPRUN** Sandrine, directrice CPIE Pays Gersois, en charge de la valorisation pédagogique du Site
- Mme **MAURY** Eva, stagiaire à l'ADASEA 32 pour l'étude des usages dans le LIFE
- M. **MIMALE** Gérard, Président du syndicat de rivière Osse Gélise Auzoue
- Mme **PORTAU** Catherine, responsable office de tourisme d'Artagnan en Fezensac
- Mme. **SETH** Susan, Conseillère communale à Saint-Arailles
- Mme **VASSELIN** Laurie, chargée de mission NATURA 2000 à l'ADASEA 32, animatrice du site
- M. **VERRET** Etienne, Maire de Montesquiou
- M. **VUILLEMIN** Jean-Claude, Président de l'Office du tourisme d'Artagnan Fezensac

Etaient excusés :

- M. **DE RÉ** Jérémy, Chambre d'Agriculture du Gers
- M. **PRUD'HOMME** François, Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP)
- M. **BERNADICOU** Nicolas, Chargé des Espaces Naturels Sensibles au Conseil Départemental du Gers
- M. **DUDEZ** Philippe, Directeur du PETR Pays d'Armagnac

Bernard LASPORTES, Président du Comité de Pilotage Local souhaite la bienvenue et salue la présence de M. Leblanc (DDT), l'ADASEA, le CPIE, l'Office du Tourisme, le Maire de Montesquiou et remercie les participant.e.s.

Après la présentation de l'ordre du jour, il explique sa décision de quitter la présidence.

Il souligne les points suivants. Il rappelle la genèse de Natura 2000 : en 1995 son père maire de Saint-Arilles a reçu une demande concernant le futur site et le conseil municipal a délibéré. En 2001, la présidence était assurée par Mme SCHES, sous-préfète de Mirande qui a ouvert la présidence à lui-même et à M PÉRUSSAN, maire de Montesquiou.

2005 : il devient président du COPIL, s'engage alors une bataille pour faire reconnaître le site, maints courriers s'adressant aux parlementaires Mme BIEMOURET et M.MARTIN ainsi qu'au sénateur M VALL.

Enfin en 2010, un arrêté est signé par le Ministre BORLOO et Mme JOUANNO la secrétaire d'État. Depuis beaucoup d'eau à couler sous les ponts.

Remerciements à toutes les institutions dont Michel LANS, pour les aides mises en place.

Remerciement auprès de M.LEBLANC

Remerciement de M.MIMALE.

Remerciement de l'Office de Tourisme et du travail effectué avec avant M. FRAIRET et maintenant Mme NETO.

Ces années de présidence du COPIL Natura 2000 ont apporté beaucoup de travail avec de nombreuses réunions sur différents thèmes.

Une pensée pour Robert PÉRUSSAN avec qui il a partagé les difficultés au début du site avec des questions sur les activités possible à faire ou ne pas faire.

Des soucis au sujet de l'urbanisme : peser le pour et le contre. Une vie doit pouvoir se faire.

Des difficultés dans ses zones sensibles.

Le PNR a aussi des choses à apporter : il faut travailler de concert.

Il a demandé à être remplacé à ce poste de président : donner une nouvelle impulsion et ramener du sang neuf.

Il a demandé à Etienne de le remplacer à la présidence du COPIL.

Je continuerai à être toujours là pour faire vivre le site.

Il est très important de maintenir des zones protégées, réfléchir au-delà de gagner beaucoup et vite. Nous devons transmettre aux enfants et petits-enfants une nature préservée.

Il s'adresse à la DDT : on a besoin des paysans sur nos territoires. Attention à penser aux petits exploitant avec l'élevage qui entretient le secteur. Par exemples les endroits embroussaillés ne sont pas compatibles avec les nombreuses orchidées présentes sur le site.

Il faut être très vigilant sur les projets menés sur le territoire et limiter les structures hors normes. Il lui semble plus judicieux de distribuer l'argent public sur de petites exploitations.

Ce site Natura 2000 et d'autres zones sur le territoire sont à protéger et ultra-sensibles.

Il est également important de ramener les informations à l'échelon supérieur.

L'ordre du jour :

1. **Élection du Président de COPIL (15 min)**
2. **Bilan annuel d'activité de l'animation Natura 2000 (45 min)**
 - Contractualisation / Communication / Animation générale
 - Questions / Réactions
3. **Perspectives 2021 et nouvelle programmation (15 min)**
 - Questions / Réactions
4. **Énergies renouvelables et politique Natura 2000 (30 min)**
 - Contexte et perspectives
 - Questions / Réactions

Il laisse la parole aux animatrices de l'ADASEA pour dérouler l'ordre du jour.

CHANGEMENT DE PRESIDENCE

Franck LEBLANC DDT tous les 3 à 5 ans, une redéfinition démocratique de la gouvernance. Est nécessaire. Etienne Verret (maire de Montesquiou) candidate. Pas de formalisation en matière de quorum et de mandat. Passation officielle consignée dans le PV. La gouvernance Natura 2000 s'inscrit localement.

Laurie VASSELIN : un appel à candidature avait été lancé. Très intéressant la reprise par Montesquiou pour l'alternance entre les 2 communes du site.

Aurélié BELVÈZE : Remercie au nom de toutes les animatrices du site Natura 2000 de l'Adasea du Gers Bernard LASPORTES pour tout le travail effectué à la présidence du COPIL depuis de nombreuses années.

2 – BILAN D'ACTIVITE DE L'ANIMATION NATURA 2000 EN COURS

PREALABLE : CONTEXTE ET OBJECTIFS

Laurie VASSELIN présente le site, les enjeux, le dispositif Natura 2000. Principalement géré par des agriculteurs, il est positionné sur 2 communes, mais 2 Communautés de Communes et 2 Pays.

▪ Bilan de la contractualisation

Laurie VASSELIN rappelle les 3 types de contrats possible sur le Site Natura 2000 : pour les agriculteurs (Mesures Agri-environnementales et Climatiques), les forestiers et les propriétaires ni agriculteurs, ni forestiers.

Un bilan chiffré et illustré (*cf. diaporama p.10 à 21*) de ces contrats est présenté. Il s'agit d'une année de renouvellement des mesures 2015 avec un nouvel engagé.



Aurélié BELVÈZE précise que l'exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti a déjà fonctionné dans le passé mais l'évolution des règles et le changement de personnes font qu'une mise à jour est nécessaire.

Franck LEBLANC DDT explique que l'exonération foncière sur le non bâti pose des problèmes au niveau du traitement de la demande pour les impôts.

Un renouvellement chaque année que dure le contrat est nécessaire pour la demande. L'outil d'identification des impôts ne fonctionne pas. Une attestation par dossier ne fonctionne pas non plus. Il a mené ce travail depuis 2018 jusqu'à mi-2019. Il faut parler de concert pour essayer de trouver une procédure fonctionnelle.

Jean-Luc DUPOUY soulève le problème de l'exonération qui bénéficie au propriétaire alors que c'est l'agriculteur qui s'engage.

Franck LEBLANC DDT rappelle la philosophie du principe : ce qui est mis en place permet une exonération. C'est une action active auprès du service des Impôts. Question de la transmission de l'assiette. Avant la procédure était assez simple car référence au parcelle. Maintenant plus compliqué.

Franck LEBLANC DDT indique que la période est compliquée pour la DDT car poste vacant depuis automne 2019. Travail toujours là avec des questions sur la fin de programme et préparation de transition. Il faut prioriser le temps à disposition : les engagements, puis les paiements. Hormis l'exonération la Charte vient ensuite.

■ Bilan de l'animation hors contrat

Les animatrices dressent le bilan de leurs animations et participations en dehors du cadre de la contractualisation, en s'appuyant sur le diaporama :

- ✚ **Accompagnements et suivis fonciers**
- ✚ **Evaluation des incidences**

Une liste d'activité et projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000 est inscrite dans un arrêté préfectoral. Les documents d'urbanisme notamment doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

L'animatrice est là pour répondre aux questions et sollicitations du porteur de projet et l'informer des incidences potentielles de son projet sur les éléments d'intérêt communautaire.

Coordination / Contributions

- Participation aux échanges régionaux du réseau N2000
- Echanges avec les services de l'Etat

Il y a eu moins de réunions physiques cette année notamment les rencontres organisées par le Conseil Départemental en raison de la covid. Mais toujours, de nombreuses activités en lien avec le site Natura 2000.

Accompagnement à la gestion des milieux

Hugo GIRARD présente le travail de réouverture réalisé par les élèves du lycée de Riscle (Bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune Sauvage) : il s'agit d'un travail en groupe d'une quinzaine de personnes qui ont réouvert le milieu. En complément un groupe de BTSa travaille à la rédaction d'un plan de gestion par pâturage.

Gaëlle GUYON précise que le BTSa Gestion et Protection de la Nature se déroule sur 1 an. La commande du projet tutoré est un plan de gestion par pâturage et une fiche technique pour reproduire les interventions sur d'autres lieux. 1 groupe de 3, les autres travaillent sur le plan de gestion.

Suivi des milieux

Laurie VASSELIN présente le suivi Natura 2000 des stations de flore

Pas de changement catégorique mais de l'enrichissement, pas d'intensification.

Moins de diversité spécifique en terme d'orchidées. 27 orchidées par station vues par Claire LEMOUZY en 2009 contre 17 en 2020 vues par Laurie VASSELIN.

En attente de conclusion sur ces données récoltées. Les premiers ressentis apportent quelques éléments :

- pas de pratique d'élevage → pas d'orchidée (envahissement par molinie ou brachypode).
- Pas de différenciation entre les types d'élevages.

Certaines espèces précoces sont vues à un endroit et pas à l'autre.

Peu de conclusion pour l'instant.

Aurélié BELVÈZE attention au biais d'observation, le protocole doit être précis.

Laurie VASSELIN il sera possible de faire des constations entre stations car au même moment

Sandrine LEPRUN (CPIE 32) : attention certaines stations sont très localisées. On peut facilement passer à côté.

Laurie VASSELIN l'absence sur un relevé ne veut pas dire absence sur le site.

Franck LEBLANC (DDT) pour les sites sous gestion depuis très longtemps, une évaluation de l'efficacité est demandée . L'État déplace le curseur : au début animation autour de la contractualisation. Maintenant plus de temps et de moyens pour une évaluation des sites et voir comment faire évoluer la gouvernance. Les moyens mis en œuvre vont diminuer donc il faudra être plus efficace. L'évaluation de l'état de conservation et la dynamique des habitats vont servir à démontrer l'importance de l'animation effectuée et d'appuyer les prochaines programmations.

Ludovic CHAMPAILLY (CNPf) note qu'il est difficile de comparer entre 2009-2020 notamment en raison des évolutions climatiques.

Franck LEBLANC (DDT) note la fragilité de l'exercice. Il explique l'inflexion stratégique : une part de l'animation est sanctuarisée sur le suivi des habitats.

Laurie VASSELIN les relevés des espèces précoces montrent une avance de 10 jours de la végétation en 2021 sur un autre site.

Les suivis photos y compris orthophotographies sont des méthodes de suivis à continuer et permettent d'apporter des informations utiles rapidement.

Nous sommes toujours en attente d'une stratégie régionale. On expérimente.

Franck LEBLANC (DDT) stratégiquement important car le site est ancien.

Sandrine LEPRUN (CPIE 32) fait un suivi photographique autour du village et de la chapelle. Au niveau du Lizet quand le lac s'est créé, question de l'impact du lac se posait ?

Laurie VASSELIN un gros travail de récolte et de compilation des données préalable à l'analyse des données.

Animation pédagogique et touristique

Sandrine LEPRUN (CPIE 32) souligne les difficultés liées au COVID et aux confinements. Une seule sortie terrain pour les écoles.

Ces difficultés ont poussées à innover : des rendez-vous Nature à la maison avec des quizz par exemple. 46 clicks sur le lien, toujours visible donc en évolution permanente.

1^{er} année sans fête de l'orchidée du 1^{er} mai en raison du confinement.

Appel à manifestation d'intérêt : retard de fauche (financement hors N2000)

Laurie VASSELIN explique la méthode terrain concernant la flore et la faune mise en œuvre dans le cadre de l'AMI.

Hugo GIRARD détaille le protocole pour les papillons.

Les limites de cette expérimentation : pas de suivi spécifique du Cuivré des marais. Côté flore uniquement l'habitat dominant, pas de prise en compte de l'hétérogénéité des parcelles. Très éprouvant physiquement.

Jean-Luc DUPOUY se pose la question de l'homogénéité et de la répétition ?

Laurie VASSELIN répond que la répétition permet d'avoir un jeu de données plus robuste et une vue la plus juste possible

Aurélié BELVÈZE précise que l'AMI a un budget limité 25 000€ pour les 5 ans de suivis.

Laurie VASSELIN ajoute que des propositions d'amélioration ont été faites notamment pour que l'analyse soit plus rapide et pour limiter le biais d'observation.

Aurélié BELVÈZE fait un zoom sur deux autres projets territoriaux englobant le site Natura 2000 :

- Le LIFE Coteaux Gascons
- Le projet de Parc Naturel Régional

Bernard LASPORTES demande concrètement comment les actions du LIFE vont se passer ? Quels types de contrats vont pouvoir être mis en place, à l'hectare ?

Aurélié BELVÈZE répond que la première année permet de réaliser un état initial, les actions à mettre en place seront déterminées selon cet état des lieux et les contrats seront différents des MAEC, il s'agira plutôt de fonctionner sur devis.

Sandrine LEPRUN (CPIE 32) précise que le LIFE permettrait par ailleurs des inventaires naturalistes complémentaires et de la sensibilisation.

3- PERSPECTIVES 2021-2022 ET PRIORISATION BUDGETAIRE

Hugo GIRARD prend la parole en tant que nouveau référent Natura 2000 pour l'Adasea et présente les perspectives.

Franck LEBLANC (DDT) explique qu'il y aura une continuité dans l'animation Natura 2000, il travaille sur une prorogation avec un même niveau d'enveloppe pour 2021. Question de la proportion entre un nouveau marché et une prorogation. Une visibilité est assurée jusqu'en décembre 2022. Au 1^{er} janvier 2023 arrivée de la Région dans l'animation Natura 2000, jusqu'à maintenant le soutien financier et la gouvernance assurée par l'État. Ceci va être confié aux Régions, pour être au plus près du terrain, avec les outils européens. L'État va conserver l'aspect réglementaire. Il ne s'agit pour l'instant que des grandes lignes.

Sandrine LEPRUN s'inquiète de savoir à quelle date seront arrêtés les budgets afin de pouvoir lancer les actions notamment la fête de l'orchidée du 1^{er} mai.

Franck LEBLANC (DDT) répond que les discussions et le travail au niveau régional ont concerné notamment les montants alloués à l'animation Natura 2000. La mise en œuvre est ensuite de la cuisine administrative.

Sandrine LEPRUN soulève le problème de la rétro-activité des actions réalisées avant la validation du marché.

Franck LEBLANC (DDT) indique que l'éligibilité sera au 01 janvier de l'année comme pour les appels d'offres

Aurélié BELVÈZE lance la même question pour les MAEc

Franck LEBLANC (DDT) maintient la continuité : si les diagnostics d'exploitation sont à refaire, il y aura une augmentation de l'enveloppe.

Sandrine LEPRUN s'interroge sur la jauge concernant les sorties à l'extérieur selon la sous-préfecture il ne faut pas plus de 6 à l'extérieur donc nécessaire de faire de multiples groupes.

Franck LEBLANC (DDT) répond que la jauge de 6 personnes est sur le domaine public uniquement. Elle ne vaut pas pour les terrains privés.

4 – INTEGRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET POLITIQUE NATURA 2000

Laurie VASSELIN propose d'échanger tous ensemble sur le sujet des énergies renouvelables pour terminer ce comité de pilotage local.

Une forte volonté des politiques publiques de développement des énergies renouvelables pour atteindre les objectifs de limitation des émissions de gaz à effets de serre.

Les animateurs ont sollicité l'Agence Régionale de la Biodiversité et échangé avec les autres animateurs des départements voisins pour avoir des retours d'expériences.

Beaucoup de débats dans le Réseau Natura 2000. Dans l'Aude, une communauté de communes porte un PCAET et Natura 2000 : une dualité.
Natura 2000 a un rôle à jouer mais lequel ?

Pour l'instant très peu de retours d'expériences.

Franck LEBLANC (DDT) souligne le fait que certains projets ont avorté à cause des espèces protégées.

Une obligation de suivi dans le cadre des projets : comme les intégrer à Natura 2000 .

M.GUILLUY a demandé d'avoir accès à une étude d'impact. On l'a renvoyé vers la Préfecture qui dit de faire une demande au CADA. Il ne comprend pas que les études d'impacts ne soient pas plus facilement consultables.

Etienne VERRET reçoit régulièrement des projets de photovoltaïque sur des bâtiments sans étude d'impact.

Franck LEBLANC (DDT) rappelle l'animateur est détenteur d'un savoir qui est public. Indépendamment de Natura 2000 le projet a des points obligatoires : étude d'impacts, ICPE, consultation du public ... Les enjeux environnementaux sont pris en compte.

Il peut toujours exister des trous dans la raquette dans la mise à disposition de la connaissance du terrain. Mais Natura 2000 permet d'avoir des informations précises grâce l'animateur de terrain.

Laurie VASSELIN note qu'en tant qu'animatrice on sait dire ce qu'il y a mais pas les conséquences que peuvent avoir ces projets.

Franck LEBLANC (DDT) expose le fait que l'État également doit gérer les 2 côtés, développement des énergies renouvelables et préservation de la biodiversité. Ce n'est pas le rôle de l'animateur de se substituer aux outils existants. Faire en sorte que les outils soient appliqués de façon pertinente.

L'étude d'impact est rendue publique quand elle est terminée.

Aurélié BELVÈZE répond sur le projet de bâtiment d'élevage dont parle M.GUILLUY : l'animateur a fourni les éléments au porteur de projet dans le cadre de l'évaluation d'incidence Natura 2000. Mais l'animateur n'a reçu aucune sollicitation sur le projet définitif.

Franck LEBLANC (DDT) rappelle un dossier instruit reste public. Il faut passer par la CADA qui détermine quelle institution a traité le dossier et donne accès aux actes d'instructions publiques, en dehors des périodes de consultation aux publics.

Franck LEBLANC (DDT) précise qu'une veille juridique peut être menée mais pas pertinente à l'échelle d'un site. Ce n'est pas dans le cœur de métier de l'animateur N2000 et cela demande du temps.

Une analyse de rapport de l'Autorité Environnementale serait intéressante à faire pour un retour d'expérience au niveau national.

Il faut avoir le réflexe d'aller voir les avis publiés.

Il faut aussi voir les doctrines départementales : côté Gers doctrine drastique, beaucoup de projets ne passent pas la phase de montage du dossier.

Il est plus utile de faire des porter à connaissance.

Laurie VASSELIN souligne l'importance d'intégrer les animateurs Natura 2000 le plus en amont possible du projet pour connaître les enjeux sur les zones envisagées.

M.GUILLUY demande si la mise en place de sciences participatives pourrait être utile notamment pour évaluer l'efficacité de Natura 2000.

Aurélié BELVÈZE souligne que cela a été proposé sur un site il y a quelques années. Cela peut être intéressant mais il faut s'assurer que les données, souvent envoyées à une échelle supra, puissent être facilement récupérables à l'échelle du site. .

L'ordre du jour étant épuisé, Bernard LASPORTES remercie encore une fois les participants. **La séance est levée à 17h.**